



République et canton de Genève

AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy
est convoqué pour une séance ordinaire**

**le jeudi 22 septembre 2022 à 19h.15
à la mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 23 juin 2022
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décisions de l'ACG sujettes à opposition des Conseils municipaux
6. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote 2023
7. Projet de délibération – DM 2022_26 – crédit budgétaire supplémentaire de CHF 40'000 – remplacement d'un collecteur – secteur Servèze
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers